

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 10 décembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES, section langues vivantes étrangères : allemand, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Fabienne PAULIN-MOULARD
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Président

M. Ulf SAHLMANN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d' AIX-MARSEILLE

Secrétaire générale

Mme Marie-Hélène SALAMITO
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Membres du jury

Mme Sabine BERGMANN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de TOULOUSE

M. Vincent BESSON
Professeur agrégé

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Julien BITTE-EDEL
Professeur certifié

Académie de STRASBOURG

Mme Carole CZARNECKI
EC. R Professeure certifiée

Académie de LILLE

Mme Cécile DEBREUX
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

M. Dominique DIAS
Maître de conférences

Académie de PARIS

Mme Marina GAI
EC. R Professeure certifiée

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Alexia GASSIN
Professeure agrégée

Académie de NORMANDIE

Mme Sok HENG
Professeure agrégée

Académie de DIJON

M. Romain KERRIEN
Professeur agrégé

M. Rainer LANDMANN
Professeur agrégé

M. Sébastien LEITNER
Professeur agrégé

M. Philippe MAUGE
Professeur agrégé

Mme Katharina MUEHLKE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Mme Sarah OCHSENBEIN
Professeure certifiée

M. Lionel PICARD
Professeur agrégé

Mme Caroline PRINCE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Mme Claudia RATTIER
Professeure agrégée

Mme Elodie ROLLAND
Professeure certifiée

Mme Elodie VARGAS
Professeure des universités

Mme Danielle ZEISS
Maîtresse de conférences

Académie de STRASBOURG

Académie de VERSAILLES

Académie de NANCY-METZ

Académie de NANCY-METZ

Académie de LA REUNION

Académie de STRASBOURG

Académie de DIJON

Académie de GRENOBLE

Académie de NORMANDIE

Académie de BESANCON

Académie de GRENOBLE

Académie de PARIS

Examineurs spécialisés

M. Michel CARRANTE
Attaché d'administration de l'Etat

Mme Céline FELPIN
Attachée d'administration de l'Etat

M. Eric MARTINEZ
Personnel de direction

M. Blaise ROUQUETTE
Personnel de direction

M. Seyyed Kamaladdin YOUSSEFI
Personnel de direction

Académie de LYON

Académie de LYON

Académie de LYON

Académie de LYON

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 04 mars 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU